

persuasion morale serait son seul atout. En Amérique centrale, la commission aurait notamment pour tâche de démilitariser la région. Voilà qui serait difficile, car elle ne pourrait disposer des forces de maintien de la paix nécessaires, vu la proximité des nombreuses frontières. Le problème consisterait donc principalement à créer une commission qui aurait seulement un pouvoir de contrôle et de vérification. Il lui faudrait faire appel à des spécialistes compétents, et elle devrait être capable de répondre rapidement aux demandes d'enquête; il lui incomberait aussi de vérifier l'observance de tout accord conclu entre les parties, de contrôler les mouvements de troupes et la présence de conseillers militaires, et de surveiller les stocks d'armements pour dépister la circulation des armes légères. Le travail de vérification comprend des tâches d'évaluation et d'inspection et la présentation de rapports; cela exige que les vérificateurs aient toute liberté d'accès, de mouvement et d'expression.

On peut confier la création d'une telle commission à des tierces parties, mais il incombera aux pays signataires de voir à son organisation. Il ne faut pas oublier non plus que les mouvements d'insurrection qui ne reconnaîtraient pas la commission pourraient poser des problèmes et constituer pour elle une menace, étant donné qu'elle ne serait pas habilitée à intervenir dans les affaires intérieures.

Un organisme d'envergure internationale doit constituer l'autorité suprême, et il appartient aux pays d'Amérique centrale et au groupe de Contadora de prendre une décision à cet égard. Comme un tel organisme aurait pour tâche d'appliquer des mesures de désescalade, il faudrait qu'il soit reconnu par toutes les parties en cause et qu'il ait les moyens de faire respecter ses décisions. Cet organisme devrait donc faire preuve d'une impartialité totale et vouloir véritablement promouvoir la paix; il lui faudrait aussi un mandat précis et limité.

Dans la discussion qui a suivi, un représentant d'Amérique centrale a fait observer que les rebelles salvadoriens (le FMLN) seraient politiquement en faveur de l'instauration d'une commission de vérification et de contrôle et qu'ils ne constitueraient donc pas une menace pour elle. Une autre intervenant a abondé dans le même sens, mais il a ajouté que la présence de 12 000 à 15 000 *contras* à la frontière séparant le Nicaragua du Honduras risquerait d'engendrer des problèmes : "Tout accord devra être respecté par les *contras*, ce qui supposera certains accommodements entre les États-Unis et le Nicaragua." On a par ailleurs signalé que le président du